Publié le 29 avril 2020

Le concours des Trophées des Epl 2020 est lancé : relevez le challenge !

Les Entreprises publiques locales (Epl) ont jusqu'au 26 juin pour déposer en ligne leur candidature. Le palmarès, pour lequel le grand public sera invité à voter cet été, est attendu en octobre, à l'occasion du congrès des Epl qui se tiendra à Angers.

Chaque année, les Trophées des Entreprises publiques locales visent à mettre en valeur des initiatives de Sociétés d'économie mixte, (Sem), de Sociétés publiques locales (Spl) et de Sem à opération unique (SemOp). Ces initiatives devront être significatives en matière de performance économique, sociale ou environnementale au service des collectivités locales et des habitants.

Les candidats peuvent concourir dans 4 catégories :

1. ville de demain, ville intelligente,
2. habitat durable,
3. attractivité des territoires,
4. services au public.

De plus, le jury attribuera une mention spéciale « revitalisation des centres anciens ».

Tout le monde est concerné par ce concours. En effet, le public pourra dès le 8 juillet consulter les projets des candidats dans la rubrique **Trophées des Epl** de ce site et voter pour celui de son choix.

- **Relevez le challenge et déposez votre dossier directement ici**

Agenda du concours 2019

- Dépôt des candidatures en ligne : jusqu'au 26 juin 2020
- Pré-sélection des projets candidats par un comité d'experts : le 6 juillet 2020
- Vote du public : du 8 juillet au 7 septembre 2020
- Présentation des projets nominés devant le jury : le 15 septembre 2020
- Remise des prix : au Congrès des Epl qui aura lieu à Angers du 13 au 15 octobre 2020

Pour plus d’informations

- Présentation des Trophées
- Règlement